

## « Panorama des courants de médiation »

S'inspirer des différents modèles de médiation tout en conservant la cohérence de sa pratique - Formation continue les 21 & 22 avril 2015 (14h)

« La pratique de la médiation n'est pas désincarnée, mais une pratique professionnelle étroitement modelé par le contexte social »<sup>1</sup>

### Objectifs :

- Favoriser le développement d'une pratique adaptative de médiation, capable de s'ajuster aux besoins des protagonistes, à la nature des conflits et au contexte culturel et institutionnel.
- Sensibiliser les participants aux tenants et aboutissants de quatre grands courants de médiation : la médiation transformative, la médiation axée sur le règlement, la médiation évaluative et la médiation intégrative.
- Permettre aux participants de préciser leur propre approche de médiation et de réfléchir à la manière de l'enrichir sans tomber dans le « n'importe quoi ».
- Expérimenter de façon pratique les modèles étudiés et prendre conscience de leurs effets.

### Programme :

#### 1. Sept critères pour bien définir un courant ou un modèle de médiation.

Ses racines; sa conception du conflit ; ses frontières ; une description des phases du processus ; possibilité de comparaison avec les autres modèles ; ses critères de succès ; sa capacité de résoudre les dilemmes éthiques ; une description du « comment faire ».

#### 2. Étude comparative de quatre grands courants de médiation : La médiation transformative, la médiation axée sur le règlement, la médiation évaluative et la médiation intégrative.

Les racines, la conception du conflit, le processus, description du comment faire et définition des critères de succès.

3. **La médiation est un système adaptatif complexe qui doit s'ajuster afin de réussir à gérer de nouvelles situations (Ruhl, 2009<sup>2</sup>).** L'intervention du médiateur est influencée par ses croyances (son modèle de médiation), ses compétences et son expérience d'une part et par les besoins des protagonistes, la nature du conflit et le contexte d'intervention d'autre part. Jusqu'où un médiateur peut-il moduler son approche pour s'adapter aux situations rencontrées ?

4. **Application**, dans une situation de médiation en entreprise, une situation de médiation familiale et une situation en milieu communautaire, des pratiques proposées par les quatre grands courants.

Qu'est-ce que je peux importer dans ma pratique tout en conservant une cohérence logique ?

**Méthode** : Présentations théoriques – Vidéos - Exercices pratiques - Échanges entre participants - Jeux de rôles

**Public** : Médiateurs et toute personne en cours de formation à la médiation

**Intervenants** : **Linda Bérubé** est médiatrice accréditée et membre de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ). Pionnière de la médiation familiale au Québec, elle a publié *La médiation familiale étape par étape, le guide du médiateur et Rompre sans tout casser*. Depuis 1989, elle agit comme consultante en gestion de conflits, médiatrice et formatrice. Elle a formé des centaines de médiateurs au Québec et en Europe, des employés, des gestionnaires et conseillers en ressources humaines - politique de prévention du harcèlement. Elle enseigne les cours de Médiation pratique générale et Médiation organisationnelle -programme de prévention et de règlement des différends - Faculté de Droit - Université de Sherbrooke et un cours de négociation dans la formation continue de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

**Hélène van den Steen**, médiatrice agréée en matières familiales, civiles & commerciales et droit social. Membre de la Commission fédérale de Médiation. Professeur, superviseur formatrice et médiatrice au Centre Européen de Médiation – Bruxelles. Auteure de « Intérêt de l'enfant dans les décisions de divorce » et « Au temps de la médiation... ».

**Horaires et Lieu du séminaire** : les 21 et 22-04-15 de 9h30 à 18h au Centre Européen de Médiation – 1060 Bruxelles

<sup>1</sup> «The practice of mediation is not a disembodied skill but a professional activity closely shaped by social context. » K. Kressel, *The Strategic Style in Mediation, Conflict Resolution Quarterly*, vol. 4. No. 3, 2007.

<sup>2</sup> Ruhl, J.B. (2009) Thinking Mediation as a Complex Adaptive System, *Brigham Young University Law Review*, [http://papers.ssm.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=1354171](http://papers.ssm.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1354171)

**« Panorama des courants de médiation »**

**S'inspirer des différents modèles de médiation  
tout en conservant la cohérence de sa pratique**

**Formation continue - Bruxelles, les 21 & 22 avril 2015 de 9H15 - 18H00**

*Agrément en cours auprès de la Commission Fédérale de Médiation (14h)*

**Horaire : 9h15 à 18h00 (7h/jour)**

09h15 - accueil des participants

09h30 à 11h00 - séminaire

11h00 à 11h15 - pause café

11h15 à 13h00 - séminaire

13H00 à 14h00 - lunch

14h00 à 16h00 - séminaire

16h00 à 16h15 – pause

16h15 à 17H30 – séminaire

17h30 à 18h00 - Conclusions et Fin

**LIEU : à Bruxelles – Centre Européen de Médiations (asbl)**

**PARTICIPANT :**

Je soussigné(e) Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_ Entreprise : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ GSM \_\_\_\_\_/ \_\_\_\_\_

*Souhaite participé à la formation « Courants de médiation » des 21 & 22 avril 2015 à Bruxelles et paie ce jour la somme de 500€/Institution ou 450€/particulier ou 420€/membre UBMP-BUPB-BUPM.*

*Ce prix comprend le séminaire, le matériel pédagogique (syllabus et bibliographie), les pauses café*

- par chèque au nom du Centre, joins à la présente ou
- par virement sur le compte du Centre IBAN BE92 0001 3107 8423 – BIC BPOTBEB1.  
avec mention séminaire « courants de médiation » + votre nom.

*Une facture est à établir à mon nom ou au nom et adresse repris ci-dessous.*

Facturation au nom de : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Signature :**

\* Le participant :

Fait à \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

**Conditions générales :**

**Paiement :** Nos factures sont payables au grand comptant. En cas de règlement de l'inscription par un organisme payeur extérieur, l'entreprise est solidaire de ce dernier et se doit de lui transmettre les informations nécessaires.

**Confirmation d'inscription :** Dès réception de ce bulletin accompagné du règlement une confirmation d'inscription est adressée au demandeur du séminaire, accompagné du programme détaillé. Toute formation commencée est due en totalité. **Annulation :** toute annulation de participation à une formation doit être signifiée par écrit 10 jours avant le début du séminaire pour donner lieu à remboursement. 10% de montant est retenu pour frais. Le Centre Européen de Médiation se réserve le droit d'annuler ou de reporter un séminaire en cas de nombre de participants insuffisants ; dans ce cas le remboursement des frais d'inscription est intégral.

**Adhésion :** comme participant à la formation vous bénéficiez de l'adhésion (membre sympathisant) du Centre Européen de Médiations.